

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 23

Artikel: La Suisse a-t-elle perdu le goût de la compétition?
Autor: Bischofberger, Alois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse a-t-elle perdu le goût de la compétition ?

Extrait du "bulletin" du Crédit Suisse.

Depuis quelques années, les Suisses passent de plus en plus pour avoir une attitude tournée fondamentalement vers le passé, pour être repliés sur eux-mêmes et pour manquer d'ouverture. Sur le plan économique notamment, on reproche à de nombreux secteurs de s'abriter des intempéries de la concurrence internationale dans le giron des cartels et d'un protectionnisme toléré, si non encouragé par l'Etat. On allègue qu'ils en retirent des rentes de situation injustifiées qui contribuent à saper l'efficacité des industries exposées à une âpre concurrence extérieure. Les marchés financiers internationaux ne sont plus disposés à donner à la Suisse un traitement de faveur. Preuve en est que le niveau de nos taux d'intérêt se rapproche de celui de l'étranger et que le franc suisse perd de son éclat.

Faire le point

Une étude de la compétitivité* de l'industrie d'exportation, des secteurs axés principalement sur le marché intérieur ainsi que des conditions cadres qui règnent sur les plans politique et économique donne le tableau suivant : l'économie suisse dans son ensemble n'est pas devenue "moins performante". Mais ses concurrents la rattrapent rapidement et notre pays assiste passif à cette course, c'est-à-dire qu'il ne lutte pas contre une perte relative d'importance. Or dans un monde qui va sans cesse de l'avant, piétiner est synonyme de reculer, quel que soit le plaisir que l'on éprouve à se reposer sur ses lauriers.

La compétitivité de l'industrie d'exportation s'était détériorée du début des années septante à la moitié environ de la dernière décennie, puis redressée par la sui-

te. Ce qui pour elle était à l'époque de l'"euro-sclérose", un inconvénient, à savoir sa forte dépendance à l'égard de l'Europe, est devenu un avantage du fait du nouvel essor des économies de notre continent. L'affaiblissement du franc suisse a agi dans le même sens ces derniers temps.

Dire que l'industrie suisse d'ex-

* De nombreuses organisations et établissements scientifiques ont étudié la compétitivité de la Suisse. Le Centre d'Etudes Economiques de l'Université de Bâle, le Centre de Recherches conjoncturelles de l'EPFZ, le Centre d'Etudes Prospectives de Saint-Gall et l'OCDE sont intervenus de façon particulièrement active dans ce débat.

portation est particulièrement bien représentée sur les marchés à croissance lente ne correspond plus à la réalité. Elle est forte dans la découverte de créneaux du marché et dans la production de biens et services à haute va-

leur ajoutée. Cela réduit pour elle le risque d'être imitée, en particulier dans les pays à bas salaires. Enfin, l'industrie d'exportation a conservé ses atouts qualitatifs - qualité des produits et du service, prise en compte des désirs des clients, garantie, fiabilité et financement sans problèmes. Par contre, certains facteurs ont des effets négatifs, à savoir la tension qui règne sur le marché du travail et l'évolution du cours du franc qui, considérée à long terme, a fait augmenter les coûts dans une plus forte proportion que dans d'autres pays. Enfin, les excédents élevés de la balance des revenus reflètent une compétitivité satisfaisante du secteur des services. Le tourisme a toutefois de plus en plus de peine à maintenir le niveau de ses prestations et, dans le secteur financier, la concurrence est devenue plus vive.

L'analyse de la compétitivité des secteurs de notre économie axés sur le marché intérieur est moins favorable. Sous l'aile protectrice de cartels, de subventions de l'Etat et d'un protectionnisme déguisé ou pratiqué ouvertement, certaines branches peuvent différer les adaptations structurelles auxquelles sont contraintes les entreprises exportatrices. Pour pouvoir maintenir les rentes de situation ainsi obtenues, on exige un effort des contribuables et des consommateurs. En préparant cet article, je suis tombé sur un rapport du Centre d'Etudes Economiques de l'Université de Bâle montrant que l'Etat pourrait économiser quelque 9 milliards de francs chaque année si le système d'approvisionnement de l'Etat était libéralisé. Que les subventions agricoles représentent envi-

ron 7 milliards de francs et les trois quarts des revenus de l'agriculture - proportion qui n'est égalée dans nul autre Etat industrialisé - c'est là une chose bien connue. Mais tous ces faits ne sont que des aspects tangibles du problème. Il est un autre facteur qui a de plus profondes répercussions sur l'économie du pays : des ressources sont ainsi immobilisées là où la création de valeur et la capacité d'adaptation laissent à désirer ; les secteurs exposés à la concurrence internationale en sont privés ou ne peuvent se les procurer qu'à des coûts élevés.

Sur le plan de la politique économique de notre pays, les conditions cadres sont loin de toujours favoriser la compétitivité. La multitude des réglementations et la tendance à l'interventionnisme en particulier ont des effets négatifs. C'est ce dont témoignent par exemple la curieuse fascination qu'exerce la surveillance des prix sur les responsables de la politique économique et l'agitation des milieux politiques de Berne lors des augmentations des taux hypothécaires de la fin de l'été.

Notre démocratie directe est à tel point mise au service d'intérêts particuliers et du maintien du statu quo que l'on peut douter de son utilité pour le bien de notre pays dans son ensemble. Certes, la menace du référendum joue le rôle d'un frein, bienvenu dans de nombreux cas, mais qui peut aussi être négatif. Dans ces conditions, les grands projets ont peu de chances de se réaliser, alors qu'à l'étranger le développement des transports publics, par exemple, est rapide, des centaines d'objections entravent en



La viticulture est l'un des secteurs économiques qui bénéficient de la protection de l'Etat. (Photo : Lavaux au-dessus du Lac Léman.) Photo : ONST

Suisse le projet "Rail 2000". Le fédéralisme est pratiqué à l'excès : de nombreuses prescriptions techniques diffèrent d'un canton à l'autre, la reconnaissance mutuelle des diplômes n'est pas générale et les critères d'admission pour l'exercice de certaines professions libérales ne sont pas les mêmes. Tout cela fait obstacle à la réalisation d'un "marché intérieur suisse". Comment, dès lors, notre pays peut-il se rapprocher du grand marché européen ?

L'économie mondiale en mutation...

Il convient d'examiner ces faits à la lumière des changements importants qui se produisent dans l'économie mondiale. Relevons en particulier les points suivants :

■ Dans presque tous les pays industrialisés occidentaux, de même qu'en Europe de l'Est et dans le tiers monde, la politique économique se libère de ses oeillères idéologiques. Dans le passé, les changements de gouvernement étaient souvent liés à un renversement de la politique économique qui entraînait d'énormes déperditions d'énergie et coûtait cher à l'économie. Dans cet environnement, la voie suisse, avec son processus de décision lent mais sûr et caractérisé

par la continuité était un avantage. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : l'adhésion aux principes de l'économie de marché a effacé presque partout les antagonismes gauche-droite.

■ Au cours de la décennie écoulée, les relations entre employeurs et employés se sont sensiblement améliorées dans tous les Etats industrialisés. Le marché du travail présente une plus grande flexibilité et la grève en tant qu'instrument de politique salariale a été mise au rancart. Les relations exemplaires qui existent en Suisse entre les partenaires sociaux ne sont donc plus un avantage concurrentiel aussi important.

■ L'élan de libéralisme des années quatre-vingt a intensifié l'esprit de compétition interétatique ; chaque pays veut être un lieu d'implantation attractif et cherche à cet effet à atteindre deux objectifs principaux : la création de marchés financiers compétitifs et un régime fiscal favorable aux entreprises. Dans ces deux domaines, nos autorités politiques ont du mal à prendre les mesures nécessaires.

■ Le programme du marché intérieur de la Communauté Européenne (CE 92) a libéré des forces de croissance insoupçonnées. L'Europe n'a rien perdu de

son dynamisme, comme le montrent l'intégration sans heurt de l'ex-RDA, le fait que les pays scandinaves se rapprochent de la Communauté et les tensions politiques qu'a suscitées en Grande-Bretagne la question européenne. La Suisse a pris conscience trop tard des dangers que représentait pour elle cette situation et elle en a sous-estimé les conséquences. Face au défi européen, nous sommes aujourd'hui désespérés.

■ A son actif, l'Europe occidentale a les succès remarquables qu'elle a obtenus dans sa lutte pour la stabilité des prix. Actuellement, le taux d'inflation en Suisse est supérieur au taux moyen de la Communauté Européenne. Ce n'est pas seulement la discipline imposée par le Système Monétaire Européen (SME) qui a contribué aux succès de nos voisins, mais aussi la suppression de subventions, la libéralisation des prix et une plus grande retenue sur le plan des salaires. En Suisse, l'indexation des prix et des salaires est largement pratiquée ; de ce fait, l'inflation devient persistante et la lutte contre le renchérissement difficile. A part la Suisse, peu de pays appliquent aussi systématiquement le principe de la répercussion des coûts sur les prix. Au cours de ces dernières années, la revalorisation massive du franc suisse jusqu'à la fin de 1988 a permis de masquer ces points faibles ; aujourd'hui, ils apparaissent au grand jour. Le principe selon lequel les coûts sont couverts par les prix retarde évidemment la transformation des structures : comment encourager l'innovation si l'accroissement des coûts peut être facilement répercuté sur les prix ?

... la Suisse prend du retard

Les changements qui se produisent à l'étranger sur le plan économique contrastent avec la tendance à l'inertie de la Suisse et nous contraignent à agir. Citons brièvement quelques domaines où des réformes s'imposent :

■ **Fiscalité** : Pour la troisième fois depuis 1976, l'introduction de la taxe à valeur ajoutée est en discussion dans notre pays. Il conviendrait de faire avancer cette réforme. Premièrement, la TVA nous permettrait de nous intégrer dans le système fiscal européen. Deuxièmement, l'imposition de prestations de services apporterait une plus grande équité fiscale. Troisièmement, la taxe occulte qui décourage les investissements disparaîtrait. Quatrièmement, un premier pas important du point de vue de la compétitivité serait fait vers un changement du rapport entre impôts directs et impôts indirects en faveur de ces derniers. Un autre postulat concernant la fiscalité a trait à la suppression du droit de timbre qui renchérit pour les entreprises la mobilisation de capitaux, limite fortement les possibilités de développement de la place financière suisse, nous fait perdre des affaires bancaires lucratives surtout dans le domaine prometteur de la gérance de fortune, et mine la force innovatrice de notre pays dans le domaine financier. Enfin, des réformes s'imposent en ce qui concerne la taxation des bénéfices. La double imposition des bénéfices des sociétés (au niveau des entreprises et des actionnaires), qui a été abolie dans d'autres Etats industrialisés, constitue un désavantage concurrentiel.



L'absence de reconnaissance mutuelle des diplômes est un exemple du manque de coordination de l'enseignement à l'échelle suisse. (Photo : Université de Zürich)
Photo : ONST

■ **Population étrangère** : Dans un pays où la production atteint un haut niveau de création de valeur, une main-d'oeuvre qualifiée constitue l'avantage concurrentiel le plus important. Depuis des décennies, notre politique dans ce domaine présente un déséquilibre structurel : nous occupons un grand nombre de travailleurs peu qualifiés, mais nous avons toujours plus de difficultés à recruter les spécialistes étrangers dont nous avons besoin. Ici, une ouverture sur l'Europe permettrait une réorientation qui apparaît indispensable. On pourrait envisager par exemple de maintenir une limitation du nombre des étrangers, tout en facilitant l'immigration de ressortissants des pays de la CE et de l'AELE, au détriment de citoyens d'autres pays. Mais, à long terme, le pourcentage des étrangers par rapport à l'ensemble de la population ne devrait plus, à mon avis, rester un sujet tabou.

A brève échéance, nous pourrions modifier le système actuel en prenant des mesures qualitatives, telles que la reconnaissance mutuelle des diplômes et des certificats d'aptitude, la suppression des discriminations sur le marché de l'emploi, l'harmonisation des systèmes d'assurance chômage, le maintien des droits des étran-

gers en cas de sortie provisoire du pays, la limitation du statut de saisonnier aux personnes exerçant une activité vraiment saisonnière, l'introduction de nouvelles formes de permis de séjour de courte durée ainsi que l'allègement de la procédure de naturalisation.

■ **Concurrence** : Dans ce domaine, il s'agit surtout d'amender une politique économique fondée sur le principe de la répercussion des coûts et du maintien des marges bénéficiaires, et ce afin de stimuler le dynamisme et la capacité novatrice de l'économie. En outre, il est nécessaire de libéraliser les marchés publics et de démanteler les structures cartellaires. Les dispositions prévoyant d'attribuer les commandes publiques d'un canton à des firmes domiciliées dans ce canton ou bien limitant la validité des diplômes et certificats d'aptitude à certains cantons renchérisent la mobilisation de fonds par l'Etat ainsi que les services publics.

■ **Agriculture** : Indépendamment du débat européen et en relation avec les initiatives du GATT, notre politique agricole devra faire l'objet d'une réforme profonde, avec les égards qui s'imposent. Les consommateurs sont de moins en moins disposés à assumer les coûts de l'agricultu-

re comme ils l'ont fait jusqu'à présent. Certains éléments de la politique agricole suisse sont déterminés par des intérêts particuliers qui n'ont plus aucun rapport avec le maintien d'une agriculture saine (le système actuel fait bénéficier les importateurs d'une rente de situation, par exemple).

■ **Europe** : Il faut que les industries orientées vers l'étranger puissent bénéficier des avantages du marché intérieur européen. Dans le cas contraire, elles pourraient faire l'objet de nombreuses mesures de discrimination, ce qui entraînerait, vu l'étroitesse du marché suisse, de grands désavantages pour les firmes qui approvisionnent le grand marché européen à partir de la Suisse. En cas d'échec des négociations sur l'EEE, nous devrions, à mon avis, déposer le plus tôt possible une demande d'adhésion à la Communauté Européenne. Le délai d'attente étant assez long, il nous faudrait le mettre à profit pour adapter la législation de la Suisse à son avenir européen, ce qui implique entre autres, la réorientation de notre politique vis-à-vis des étrangers, la dérégulation des cartels et la libéralisation des approvisionnements publics.

Pas une minute à perdre !

Allons-nous effectuer ces réformes avant que nous remarquions une détérioration de notre niveau de vie ? Ou bien sommes-nous tellement obnubilés par le maintien de notre prospérité que nous sommes incapables d'envisager un changement ? Je ne le crois pas : réticents peut-être, mais pas incapables. Mais il nous faut dépasser au plus vite la pha-

fin page 15

ton et par la Ville de Zürich. La nomination du très controversé évêque de Coire, Wolfgang Haas, dont dépendent les catholiques zürichoïses, n'est pas étrangère à cette situation, de nombreux lecteurs ayant résilié leur abonnement suite aux articles parus dans les NZN à ce sujet. La concurrence avec les autres quotidiens de la place a fait le reste.

Cour suprême du canton de Zürich : le Conseiller National Christoph Blocher acquitté

Christoph Blocher, Conseiller National UDC zürichoïse et chef de l'entreprise EMS Chemie, a été acquitté par la Cour suprême du canton de Zürich. Il avait été accusé d'abus de confiance pour avoir vendu des actions de la filature d'Interlaken qui ne lui appartenaient pas. Le tribunal est arrivé à la conclusion que l'on ne pouvait pas prouver que M. Blocher était coupable d'abus de confiance intentionnel. Adrian Gasser et la maison Schmid SA qui avaient entamé la procédure pénale privée contre M. Blocher devront supporter les frais de tribunaux et verser un dédommagement de 30.000 frs.s. au Conseiller National. L'objet du litige : les actions de l'ancienne filature d'Interlaken, depuis longtemps déficitaire. Celles-ci appartenaient jusqu'en 1983 pour moitié à EMS Chemie, et pour moitié à une succursale de la COOP suisse. Au printemps 1983, la COOP revendait à Schmid SA ses actions, que M. Blocher refusa de céder. La COOP a ensuite renoncé à son contrat avec Schmid SA et, en

été 1983, M. Blocher revendait l'ensemble des actions à l'entreprise de filature allemande Südwohle. Il a été juridiquement reconnu plus tard que M. Gasser était néanmoins propriétaire des actions vendues par COOP. La Cour suprême est également arrivée à cette conclusion. Mais, selon elle, on ne peut prouver que M. Blocher avait eu l'intention - directe ou indirecte - de s'approprier les actions contestées. Le

Conseiller National ne savait pas, au moment de la vente, qu'Adrian Gasser était véritablement propriétaire de 50% des actions, puisque COOP avait renoncé au contrat. C'est cette thèse qui a été donc retenue par la Cour suprême du canton de Zürich. ■

Première radio lancée par satellite



"Opus Radio", une radio privée diffusant 24h sur 24 exclusivement de la musique classique, est entrée officiellement en fonction à Zürich à l'initiative de Roger Schawinski. Premier radiodiffuseur du pays à connaître une audience internationale par le biais du satellite, son programme peut déjà être capté par un million de ménages suisses. "Opus Radio" est soutenue par une société anonyme du même nom, disposant d'un capital propre de 100.000 frs.s. et de 1,1 million de frs.s. de capitaux étrangers. Outre la publicité traditionnelle, la radio privée introduit le sponsoring sur ses ondes. Les principaux actionnaires sont la banque Julius Bär, les éditions "Tages Anzeiger", la coopérative Migros, ainsi que Roger Schawinski et Hugo Bigi. Les institutions culturelles locales - à savoir l'Opéra, la Tonhalle et le département culturel de la Ville - sont également engagées à raison d'un pour cent chacune.

fin de la page 9

se du repli sur nous-mêmes, close ce chapitre de notre histoire et nous consacrer corps et âme aux véritables tâches de l'avenir. Les analyses critiques, parfois trop critiques, je le concède - concernant la compétitivité de la Suisse - devraient être accueillies favorablement et discutées dans le public, et pas seulement dans les milieux universitaires et politiques. Ce sont les leaders d'opinion, dans la politique et les médias, qui devraient assumer cette tâche de sensibilisation du public. Lorsque les citoyens comprendront que c'est leur niveau de vie et celui de leurs enfants qui est en jeu, ils seront prêts à agir ; s'ils ne le font pas, ils resteront éternellement dans leur cocon. Dans notre démocratie, beaucoup de temps s'écoule entre les semailles et les moissons ; c'est donc maintenant qu'il nous faut commencer à semer. ■